# Forum 2023 de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle Promouvoir le dialogue transnational entre les systèmes judiciaires





# Règles applicables au Forum

Afin de promouvoir un dialogue ouvert entre les juges, le Forum de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle appliquera la règle de Chatham House. Les participants seront libres d'utiliser les informations échangées pendant le Forum, mais ni l'identité ni l'appartenance des conférenciers, ni celle de tout autre participant, ne pourront être révélées.

Les conférenciers prendront la parole à titre personnel, en exprimant leurs propres opinions et points de vue, qui ne seront pas nécessairement ceux du Secrétariat ou des États membres de l'OMPI.

Il n'y aura pas de diffusion publique du Forum sur le Web.

#### **Remerciements**

Les travaux de l'Institut judiciaire de l'OMPI sont encadrés par le Conseil consultatif des juges de l'OMPI, à savoir :

Rian KALDEN, présidente du tribunal du deuxième groupe d'experts de la Cour d'appel, juridiction unifiée du brevet (présidente du Conseil consultatif); Nehad

AL HUSSBAN, président du tribunal de première instance d'Amman (Jordanie); Olayinka FAJI, juge à la Haute Cour fédérale du Nigéria; Ángel GALGO PECO, président de la chambre n° 32, Cour d'appel de Madrid (Espagne); Dedar Singh GILL, juge à la Haute Cour de la Cour suprême

de Singapour; Hugo Ramiro GÓMEZ APAC, président de la Cour de justice de la Communauté andine; Zane PĒTERSONE, juge à la Cour suprême de Lettonie; Jimmie V. REYNA, juge à la Cour d'appel du circuit fédéral

(États-Unis d'Amérique); et ZHU Li, vice-présidente du Tribunal de la propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême de Chine.

# Mercredi 15 novembre

8 h 00 – 9 h 00

**Inscription** 

9 h 00 - 9 h 20

Ouverture

Daren TANG, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Rian KALDEN, présidente de la deuxième chambre de la Cour d'appel de la juridiction unifiée du brevet (Luxembourg); présidente du Conseil consultatif de juges de l'OMPI

Maîtresses de cérémonie

Inés FERNÁNDEZ ULATE, juriste, Institut judiciaire de l'OMPI Nahal ZEBARJADI, juriste, Institut judiciaire de l'OMPI

9 h 20 - 10 h 45

# Séance n° 1 : Questions émergentes dans le domaine des marques

# Animatrice

Zane PĒTERSONE, juge à la Cour suprême, Riga (Lettonie)

#### Conférenciers

Winston ANDERSON, juge à la Cour de justice des Caraïbes, Port of Spain (Trinité-et-Tobago)

Hugo Ramiro GÓMEZ APAC, juge au Tribunal de justice de la Communauté andine, Quito (Équateur)

Rahmi MULYATI, juge à la chambre civile de la Cour suprême d'Indonésie, Jakarta (Indonésie)

Savvas PAPASAVVAS, vice-président du Tribunal de l'Union européenne (Luxembourg)

Marjana SEMINI-TUTULANI, juge à la Cour constitutionnelle, Tirana (Albanie)

#### Points à débattre

- Marques non traditionnelles
- Dépôts de demandes d'enregistrement de marques effectués de mauvaise foi

#### Arrêts de référence

- Tribunal du district de Tirana (Albanie) [2018]: Besniku c. M & Sillosi, Elledii et la Direction générale de la propriété intellectuelle, Décision n° 5839
- Cour suprême de la République d'Indonésie [2016] : BMW
   Aktiengesellschafft c. Hendrywo Yuwijoyo, Décision n° 29 PK/Pdt.Sus-HKI/2016
- Cour d'appel de Jamaïque [2017] : 3M Company c. Manufacturera 3M SA DE CV[2017] JMCA Civ 21
- Cour suprême fédérale, Suisse [2022]: Chokoladefabriken Lindt c. Lidl,
   4A 587/2021
- Cour de justice de la Communauté andine [2022] : Décision préjudicielle 81-IP-2020
- Cour de justice de la Communauté andine [2023] : Décision préjudicielle 128-IP-2022
- Tribunal de l'Union européenne [2021]: Ardagh Metal Beverage Holdings c. EUIPO, Affaire n° T-668/19
- Cour de justice de l'Union européenne (quatrième chambre) [2012] :
   Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG c. Office for Harmonisation in the Internal Market (Trade Marks and Designs), Affaire n° C-98/11 P

#### 10 h 45 – 11 h 15 **Pause café**

# 11 h 15 – 12 h 30 Séance n° 2 : Questions émergentes dans le domaine des dessins et modèles industriels

# **Animatrice**

Rian KALDEN, présidente de la deuxième chambre de la Cour d'appel de la juridiction unifiée du brevet (Luxembourg)

#### Conférenciers

DINH Ngoc Thu Huong, juge à la Haute Cour populaire, Hô Chi Minh (Viet Nam)

Moustafa Ahmed FARRAG HUSSEIN, juge à la Cour d'appel du Tribunal économique d'Assiut, Assiut (Égypte)

Luis Manuel FERRÃO, juge d'appel à la retraite, division de la propriété intellectuelle, de la concurrence, de la réglementation et de la surveillance de la Cour d'appel de Lisbonne (Portugal)

Hugo Ramiro GÓMEZ APAC, juge au Tribunal de justice de la Communauté andine, Quito (Équateur)

Stephen MUBIRU, juge à la Haute Cour de Kampala (Ouganda)

### Points à débattre

- Liens entre les dessins et modèles industriels, les brevets, les marques et le droit d'auteur
- Dessins et modèles industriels et leurs caractéristiques techniques ou fonctionnelles
- Ouestions relatives aux atteintes

# Arrêts de référence

- Cour de cassation d'Égypte [2015] : Affaire n° 4583 de l'année judiciaire 84
- Cour d'appel de La Haye (Pays-Bas) [2020] : Digital Revolution B.V. et Maxperian NL B.V. c. Samsung Electronics Co., Ltd., Affaire n° 200.216.620/01
- Tribunal de la propriété intellectuelle du Portugal [2022] : Barata & Ramilo, S.A. c. Fabulous Cipher, Lda., Vila Nova Carneiro, S.A. et Cofemel - Sociedade de Vestuário, S.A.
- Haute Cour de l'Ouganda, division commerciale [2021]: Migoo Industrial and Trading Company (U) Limited c. Rida International Industry (U) Limited (procédure civile n° 359 de 2019) [2021] UGCommC 145
- Cour populaire de Hanoi (Viet Nam) [2018]: P & CSPA c. D Technology Development Support Joint Stock Company, Affaire n° 36/2018/KDTM-ST
- Cour de justice de la Communauté andine [2021] : Décision préjudicielle 476-IP-2019
- Cour de justice de l'Union européenne (deuxième chambre) [2018] :
   DOCERAM GmbH c. CeramTec GmbH, Affaire n° C-395/16

# 12 h 30 – 14 h 00 **Pause déjeuner**

# 14 h 00 – 15 h 15 **Séance n° 3 : Questions émergentes dans le domaine des indications géographiques**

#### Animateur

Marcus HÖPPERGER, directeur principal du Département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, OMPI

#### Conférenciers

Dedar Singh GILL, juge à la Haute Cour de la Cour suprême (Singapour)

Alfredo S. GUSMAN, président de la Chambre fédérale civile et commerciale II, Cour d'appel nationale civile et commerciale, Buenos Aires (Argentine)

Virginia MELGAR, présidente de la cinquième chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), Alicante (Espagne)

Yolanda RÍOS LOPEZ, juge au premier tribunal de commerce, Barcelone (Espagne)

Albert J. ZERVAS, juge administratif en matière de marques, Commission des audiences et recours en matière de marques, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, Alexandria (États-Unis d'Amérique)

#### Points à débattre

- Reconnaissance et enregistrement
- Étendue de la protection
- Évocation illicite

#### Arrêts de référence

- Cour d'appel fédérale en matière civile et commerciale Première chambre, Argentine [2021] : Molinos IP S.A. c. Conzorzio
   Tutela del Lambrusco di Modena et Conzorzio per la Tutela dei Vini
   Reggiano
- Haute Cour de Singapour [2023]: Consorzio di Tutela della Denominazione di Origine Controllata Prosecco c. Australian Grape and Wine Incorporated, Affaire n° SGCA 37
- Haute Cour de Singapour (division générale) [2022] : Australian Grape and Wine Inc c. Consorzio di Tutela della Denominazione di Origine Controllata Prosecco, Affaire n° SGHC 33
- Haute Cour de Singapour (division générale) [2023]: Fonterra Brands (Singapore) Pte Ltd c. Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano, Affaire n° SGHC 77
- Cour suprême d'Espagne (procédure civile) [2019] : Fundación Consejo Regulador de la Denominación de Origen protegida Queso Manchego

- c. *Industrial Quesera Cuquerella SL et Juan Ramón Cuquerella Montagud*, Affaire n° 451/2019
- Commission des audiences et recours en matière de marques, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique [2020] : *Int'l* Dairy Foods Ass'n c. Interprofession du Gruyère, 2020 USPQ2d 10892
- Cinquième chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) [2021]: Torta del Casar c. Queso de La Serena, Affaire n° R 696/2018-5
- Cour de justice de l'Union européenne (quatrième chambre) [2019] :
   Fundación Consejo Regulador de la Denominación de Origen
   Protegida Queso Manchego c. Industrial Quesera Cuquerella SL et Juan
   Ramón Cuquerella Montagud, Affaire n° C-614/17

#### 15 h 15 – 15 h 45 **Pause café**

# 15 h 45 – 16 h 15 **Invité spécial pour parler de l'intelligence artificielle et du processus** décisionnel

#### Conférencier

Arvind NARAYANAN, professeur d'informatique et directeur du Centre pour la politique en matière de technologies de l'information, Université de Princeton, New Jersey (États-Unis d'Amérique)

# Articles de référence

 Kapoor, S. et Narayanan, A. (2022), AI Snake Oil: A sneak peek into the book

# 16 h 15 – 17 h 30 **Séance n° 4 : Propriété intellectuelle et concurrence**

## Animateur

Jimmie V. REYNA, juge à la Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique, Washington (États-Unis d'Amérique)

## Conférenciers

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

Ángel GALGO PECO, président de la Chambre n° 32 (chambre commerciale), Cour d'appel de Madrid (Espagne)

Márcia Maria NUNES DE BARROS, juge fédérale, treizième tribunal fédéral, Rio de Janeiro (Brésil)

ZHU Li, vice-présidente de la division de la propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême, Beijing (Chine)

#### Points à débattre

- Refus de concession de licence
- Pas de clauses de contestation
- Publicité comparative
- Position dominante sur le marché et comportement en matière de prix

#### Arrêts de référence

- Tribunal supérieur de justice du Brésil [2023] : Esperança Holding Ltda. et Hope Do Nordeste Ltda. c. Loungerie S/A et Google Brasil Internet Ltda.
- Cour populaire suprême de Chine [2023] : Yangtze River Pharmaceutical Group c. HIPI Pharma Tech
- Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique [2023] :
   TRUSTID, Inc. c. Next Caller, Inc., Affaire n° 2022-1433
- Cour de justice de l'Union européenne (cinquième chambre) [2004] :
   IMS Health GmbH & Co. OHG c. NDC Health GmbH & Co. KG,
   Affaire n° C-418/01
- Cour de justice de l'Union européenne (cinquième chambre) [2015]:
   Huawei Technologies Co. Ltd c. ZTE Corp. et ZTE Deutschland GmbH,
   Affaire n° C-170/13

#### Autres documents de référence

 Commission australienne de la concurrence et de la consommation (2019), Lignes directrices sur l'abrogation du paragraphe 51.3) de la loi de 2010 sur la concurrence et la consommation (Cth)

## 17 h 30 **Photo de groupe suivie d'une réception**

# Jeudi 16 novembre

## 9 h 30 – 10 h 45

# Séance n° 5 : Intelligence artificielle générative, métavers et atteintes à la propriété intellectuelle

#### **Animatrice**

Rian KALDEN, présidente de la deuxième chambre de la Cour d'appel de la juridiction unifiée du brevet (Luxembourg)

#### Conférenciers

Richard ARNOLD, juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Stephen BURLEY, juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

Jimmie V. REYNA, juge à la Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique, Washington (États-Unis d'Amérique)

ZHANG Lingling, juge, division des droits de propriété intellectuelle, Cour populaire suprême, Beijing (Chine)

# Points à débattre

- Questions relatives aux marques qui peuvent se poser dans le contexte du métavers
- Localisation des atteintes dans le métavers
- Protection par le droit d'auteur des contenus générés par l'intelligence artificielle
- Le processus judiciaire, l'intelligence artificielle et le métavers

#### Arrêts de référence

- Cour populaire de première instance du district de Nanshan (Chine)
   [2019]: Tencent Company c. Yingxun Company
- Cour populaire intermédiaire de Hang Zhou (Chine) [2022] :
   Yuanyuzhou Company c. Qice Company
- Tribunal du district sud de New York [2023]: Hermes Int'l c. Rothschild, Affaire n° 22-CV-384 (JSR)
- Tribunal du district de Columbia (États-Unis d'Amérique) [2023] : *Thaler* c. *Perlmutter*, procédure civile, Affaire n° 22-1564 (BAH)

## Autres documents de référence

- Rosati, E. (2023), The Localization of IP Infringements in the Online Environment: From Web 2.0 to Web 3.0 and the Metaverse.
   Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.
- Ryan, M. (2022), Intellectual Property Considerations and Challenges in the Metaverse. SSRN.
- Saw, C. L. et Chan, Z. W. S. (2023), The subsistence and enforcement of copyright and trademark rights in the metaverse. Research Collection Yong Pung How School of Law, Singapore Management University.

#### 10 h 45 – 11 h 15 Pause café

## 11 h 15 – 12 h 30 Séance n° 6 : Règles de preuve dans les litiges de propriété intellectuelle

#### **Animatrice**

Prathiba M. SINGH, juge à la Haute Cour de New Delhi (Inde)

#### Conférenciers

Nehad AL HUSSBAN, présidente du tribunal de première instance d'Amman (Jordanie)

Michael BAYLSON, juge principal, tribunal du District Est de Pennsylvanie, Philadelphie (États-Unis d'Amérique)

Olayinka FAJI, juge à la Haute Cour fédérale, Lagos (Nigéria)

Fabian HOFFMANN, juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne)

MIZUNO Masanori, juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon)

#### Points à débattre

- Rapports d'experts
- Preuves numériques
- Achat de produits présumés porter atteinte à des droits
- Enquête sur les preuves dans les affaires de marques
- Conservation et saisie
- Obtention transfrontière de preuves

#### Arrêts de référence

- Cour fédérale de justice (Allemagne) [2020] : Affaire n° X ZR 111/18
- Haute Cour de Delhi (Inde) [2023]: Communication Components Antenna Inc. c. Rosenberger Hochfrequenztechnik GmbH, 2023:DHC:4582
- Haute Cour de Delhi (Inde) [2023]: Eicore Technologies Pvt. Ltd.
   c. Eexpedise Technologies Pvt. Ltd., CS(COMM) 1146/2018
- Haute Cour de la propriété intellectuelle du Japon (troisième division)
   [2020]: Affaire n° 2020 (Gyo-Ke) 10076
- Tribunal de première instance, Amman (Jordanie) [2008] : Aowrgo Food and Befrq International Company c. Akhaa Arabia Company
- Tribunal de première instance, Amman (Jordanie) [2008]: Talhowni and Aqeel Corporation c. Tashera Company
- Cour d'appel du Nigéria, division judiciaire Kaduna [2002] : Arewa Textiles Plc & Ors c. Finetex Ltd [2002] LPELR-5361 (CA)
- Haute Cour fédérale du Nigéria, division judiciaire Kaduna [2022]:
   Technocrat Consult and IT Limited c. Central Bank of Nigeria et al.,
   Affaire n° FHC/L/CS/1519/2012
- Cour d'appel du troisième circuit des États-Unis d'Amérique [2022] :
   Behrens et al. c. Arconic, Inc. et al., Affaires n° 20-3606, 21-1040 et 21-1041

## Autres documents de référence

- Inde (2021): Règlement de la Haute Cour de Delhi relatif à la visioconférence dans les tribunaux 2021
- Jordanie (1952): *Loi sur la preuve*
- Jordanie (2021): Système de mesures aux frontières pour la protection des droits de propriété intellectuelle
- États-Unis d'Amérique : Titre 28 du Code des États-Unis d'Amérique
   § 1782 Assistance aux tribunaux étrangers et internationaux et aux parties devant ces tribunaux

# 12 h 30 – 14 h 00 **Pause déjeuner**

# 14 h 00 – 14 h 15 Action de l'OMPI auprès des autorités judiciaires

MIN Eun-Joo, Directrice, Institut judiciaire de l'OMPI

# 14 h 15 – 15 h 45 **Séance n° 7 : Procédures simplifiées ou accélérées pour certaines** revendications en matière de propriété intellectuelle

#### Animateur

Dedar Singh GILL, juge à la Haute Cour de la Cour suprême (Singapour)

#### Conférenciers

Colin BIRSS, juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Mabel JANSEN-GROTEPASS, ancienne juge, division locale de Gauteng, Haute Cour, Johannesburg (Afrique du Sud)

Carl JOSEFSSON, président de la Chambre des recours de l'Office européen des brevets, Organisation européenne des brevets, Haar (Allemagne)

Brad NEWBERG, administrateur des plaintes relatives au droit d'auteur, Commission des plaintes relatives au droit d'auteur, Bureau du droit d'auteur des États-Unis d'Amérique, Washington (États-Unis d'Amérique)

Prathiba M. SINGH, juge à la Haute Cour de New Delhi (Inde)

#### Points à débattre

- Objectifs des procédures simplifiées ou accélérées
- Efficacité judiciaire des procédures d'appel : options et méthodologie
- Champ d'application des procédures simplifiées ou accélérées (par exemple, type de droit de propriété intellectuelle, valeur de la demande, mesures correctives demandées, complexité de l'affaire)
- Caractéristiques des procédures simplifiées ou restreintes (par exemple, délais plus courts, règles simplifiées pour la représentation, la plaidoirie, les audiences et la communication des pièces)

#### Arrêts de référence

- Tribunal des brevets d'Angleterre et du Pays de Galles (Royaume-Uni)
   [2013]: Henderson c. All Around the World Recordings Ltd & Anor
   [2013] EWPCC 19
- Tribunal des brevets d'Angleterre et du Pays de Galles (Royaume-Uni)
   [2011]: Temple Island Collection Ltd c. New English Teas Ltd & Anor
   [2011] EWPCC 19
- Haute Cour de Singapour (division générale) [2023]: Tiger Pictures
   Entertainment Ltd v Encore Films Pte Ltd, Affaire n° SGHC 138
- Cour suprême de l'Afrique du Sud [2022]: Advertising Regulatory Board NPC and Others c. Bliss Brands (Pty) Ltd (786/21)
   [2022] ZASCA 51

#### Autres documents de référence

- Inde (2022): Règlement de la division des droits de propriété intellectuelle de la Haute Cour de Delhi
- Inde (2022): Règlement de la Haute Cour de Delhi régissant les procédures relatives aux brevets
- Singapour (2022) : Règlement de la Cour suprême de justice (propriété intellectuelle)
- Royaume-Uni (2023): Règles de procédure civile, partie 63 Plaintes en matière de propriété intellectuelle
- Royaume-Uni (2020): Directive pratique 63 Plaintes en matière de propriété intellectuelle
- États-Unis d'Amérique (2020) : Loi de 2020 sur le droit d'auteur alternatif dans les petits procès
- Chambres de recours de l'Office européen des brevets (EUIPO) [2020] :
   Règlement de procédure des chambres de recours de l'Office européen des brevets

#### 15 h 45 – 16 h 15 **Pause café**

#### 16 h 15 – 17 h 30

# Séance n° 8 : Mécanismes de médiation proposés par les tribunaux en ce qui concerne les litiges de propriété intellectuelle

# **Animatrice**

Heike WOLLGAST, chef de la Section des litiges relatifs à la propriété intellectuelle, Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

#### Conférenciers

Malik CHAPUIS, juge de la troisième chambre du tribunal de première instance de Paris (France)

Young Gi KIM, juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle de la République de Corée, Daejeon (République de Corée)

Michael MANSON, juge à la Cour fédérale, Ottawa (Canada)

Zane PĒTERSONE, juge à la Cour suprême, Riga (Lettonie)

Heinrich F. VON LÜCKEN GAMARRA, juge à la chambre civile et commerciale, tribunal de première instance, Asunción (Paraguay)

#### Points à débattre

- Formes de médiation judiciaire
- Avantages et limites de la médiation en matière de propriété intellectuelle
- Identifier les litiges de propriété intellectuelle susceptibles de faire l'objet d'une médiation
- Protocoles de médiation interne des tribunaux
- Programmes de formation à la médiation judiciaire

#### Arrêts de référence

 Haute Cour de la propriété intellectuelle de la République de Corée [2023] : Affaire n° 2022Na2357

# Autres documents de référence

- Canada (1998): *Règlement des tribunaux fédéraux* (SOR/98-106)
- France (2023): Protocole sur l'évolution des pratiques de procédure devant la troisième chambre du tribunal judiciaire de Paris
- Lettonie (2014) : Loi sur la médiation
- Paraguay (2002): Loi 1879/2002 sur l'arbitrage et la médiation
- République de Corée (1990) : Loi sur la conciliation judiciaire des litiges civils
- République de Corée (2018) : Instructions pratiques pour les procès civils en appel devant le Tribunal des brevets de Corée

## 17 h 30 – 17 h 45 **Clôture**

Rian KALDEN, présidente de la deuxième chambre de la Cour d'appel de la juridiction unifiée du brevet (Luxembourg); présidente du Conseil consultatif de juges de l'OMPI

Marco ALEMÁN, sous-directeur général, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation de l'OMPI

19 h 00 – 21 h 30 **Dîner (facultatif)** 

# Conférenciers



#### Nehad AL HUSSBAN

Présidente du Tribunal de première instance d'Amman (Jordanie)

Nehad Al Hussban est juge

depuis 2000 et est actuellement présidente du tribunal de première instance d'Amman, ainsi que membre du Conseil judiciaire jordanien.

Experte et conférencière en propriété intellectuelle, la juge Al Hussban est titulaire d'un doctorat en droit pénal de l'Université de Jordanie, ainsi que d'une maîtrise en droit comparé de la J. Reuben Clark Law School. Elle a obtenu une maîtrise en droit de la propriété intellectuelle et une licence de droit à l'Université de Jordanie, un diplôme de droit à l'Institut judiciaire de Jordanie et un diplôme dans le domaine des petites et moyennes entreprises à l'Institut de Turin (Italie).

Elle est également formatrice et membre de la Société arabe pour la propriété intellectuelle (ASIP), membre du jury du concours de plaidoiries en matière de propriété intellectuelle organisé par l'ASIP et l'Université de Jordanie et membre de nombreux comités dédiés au droit en Jordanie.



Winston ANDERSON

Juge à la Cour de justice des Caraïbes, Portd'Espagne (Trinité-et-Tobago)

Le juge Winston Anderson siège à la Cour de justice des Caraïbes depuis 2010.

Avant d'être nommé juge, il a enseigné à la faculté de droit de l'Université des Indes occidentalesen qualité de maître de conférences à partir de 1988, puis comme professeur à compter de 2006. Pendant ses années passées à la faculté de droit, M. Anderson a été doyen adjoint et responsable de l'enseignement, avocat général de la Communauté des Caraïbes (en détachement) et directeur général du Centre de l'Institut de droit des Caraïbes. Il était également président de la Cour d'appel des Seychelles.

Le juge Anderson est titulaire de diplômes obtenus à l'Université des Indes occidentales (licence en droit) et à l'Université de Cambridge (doctorat). Il est l'auteur de nombreux articles et de textes majeurs et membre de plusieurs organismes régionaux et mondiaux.



Richard ARNOLD

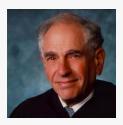
Juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Le juge Richard Arnold siège à la Cour d'appel depuis 2019.

Il a été admis au barreau en 1985. Il s'est spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et est devenu conseil de la Reine en 2000. Il a été juge à la Haute Cour, division de la chancellerie, de 2008 à 2019 et juge responsable du Tribunal des brevets de 2013 à 2019. M. Arnold est membre externe de la Grande Chambre de recours de l'Office européen des brevets depuis 2016.

Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé *Performers' Rights* (2021), l'éditeur du titre "Trade Marks and Trade Names" dans l'encyclopédie *Halsbury's Laws of England* (2014) et a été l'éditeur des recueils de jurisprudence *Entertainment and Media Law Reports* de 1993 à 2004.

M. Arnold a étudié la chimie à l'Université d'Oxford et a obtenu un diplôme d'études supérieures en droit à l'Université de Westminster, qui lui a décerné un titre honorifique de docteur en droit en 2017.



Michael M. BAYLSON

Juge principal, tribunal du district oriental de Pennsylvanie, Philadelphie (États-Unis d'Amérique)

M. Michael Baylson a été nommé juge du tribunal du district oriental de Pennsylvanie en 2002.

Il a commencé sa carrière en qualité de procureur adjoint en 1966. Il a rejoint le cabinet d'avocat Duane Morris en 1970, gérant des dossiers de litiges civils complexes. Après avoir exercé la fonction de procureur pour le district oriental de Pennsylvanie, M. Baylson est retourné chez Duane Morris en qualité de président du Département des procès et membre du comité exécutif.

Il a siégé au Comité consultatif des règles en matière civile de la Conférence juridique des États-Unis d'Amérique et a été professeur auxiliaire à la faculté de droit de l'Université de Pennsylvanie. Il a animé le séminaire Justice et Société de l'Institut Aspen et s'est exprimé sur la communication transfrontalière dans le cadre de la Conférence de Sedona.

M. Baylson est diplômé de l'école Wharton School et de la faculté de droit de l'Université de Pennsylvanie (licence). Il est conseiller pour la Reformulation du droit d'auteur engagée par l'American Law Institute.



Annabelle BENNETT

Ancienne juge à la Cour fédérale d'Australie, Sydney (Australie)

Jusqu'en mars 2016,
Mme Annabelle Bennett était juge à la Cour
fédérale d'Australie, siégeant dans de nombreuses
affaires de propriété intellectuelle en première
instance et en appel. Elle a également siégé en
tant que juge suppléante de la Cour suprême du
Territoire de la Capitale australienne.
Mme Bennett a été avocate-conseil principale,
spécialisée dans le domaine de la propriété
intellectuelle.

Elle a également exercé les fonctions de présidente du Tribunal du droit d'auteur de l'Australie, de présidente du Conseil national australien pour la santé et la recherche médicale et de vice-présidente de la Cour administrative d'appel australienne. Elle a présidé le Conseil consultatif des juges de l'OMPI de 2018 à 2022. Mme Bennett exerce actuellement en qualité d'avocate (conseil uniquement), de médiatrice et d'arbitre. Elle est membre de l'Académie des sciences et de l'Académie du droit de l'Australie.

Mme Bennett est titulaire d'un doctorat en biochimie, d'un diplôme de droit ainsi que d'un doctorat honorifique de l'Université de Nouvelle-Galles-du-Sud et de l'Université nationale australienne.



**Colin BIRSS** 

Juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

M. Colin Birss a été nommé juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles et Deputy Head of Civil Justice en 2021.

M. Birss a été admis au barreau d'Angleterre en 1990 où il a exercé dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle. Il a été promu conseil de la Reine en 2008. En 2010, il a quitté le barreau pour devenir juge de ce qui est aujourd'hui le tribunal de la propriété intellectuelle pour les entreprises et président du tribunal du droit d'auteur du Royaume-Uni. En 2013, M. Birss a été nommé à la Haute Cour de justice (division de la chancellerie), où il a siégé dans les chambres du droit des affaires et de la propriété foncière, et en 2019, il est devenu premier juge au tribunal des brevets.

M. Birss a obtenu un diplôme de métallurgie et de sciences des matériaux du Downing College de Cambridge, et a suivi sa formation juridique à la City University de Londres.



# Stephen BURLEY

Juge à la Cour fédérale d'Australie, Sydney (Australie)

Le juge Stephen Burley siège à la Cour fédérale d'Australie depuis 2016. En sa qualité de juge dans le domaine de la propriété intellectuelle, il traite de nombreuses affaires de propriété intellectuelle en première instance et en appel. Il intervient en outre souvent comme facilitateur, chercheur ou conférencier lors de conférences et de séminaires dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Avant sa nomination à la Cour, M. Burley a travaillé comme avocat plaidant pour le cabinet 5 Wentworth à Sydney, au sein duquel il a été nommé avocat-conseil principal en 2007. Lorsqu'il était avocat, M. Burley exerçait dans le domaine de la propriété intellectuelle et s'est spécialisé dans les affaires de brevets, de droit d'auteur, de marques, de dessins et modèles et de secret des affaires . Une grande partie des affaires de brevets dont il s'est occupé concernaient le secteur pharmaceutique, celui des télécommunications et d'autres secteurs hautement techniques.

M. Burley a obtenu un diplôme en lettres et en droit à l'Université de Sydney en 1987, puis une maîtrise de droit de la London School of Economics and Political Science.



## Malik CHAPUIS

Juge de la troisième chambre du tribunal judiciaire de Paris (France)

Le juge Malik Chapuis a été nommé au tribunal judiciaire de Paris en 2020. Il est affecté à la troisième chambre civile, spécialisée en propriété intellectuelle et compétente sur le plan national en première instance pour les brevets, les dessins et modèles et les marques de l'Union européenne, en plus du droit d'auteur.

M. Chapuis a précédemment exercé les fonctions de juge des référés au sein du pôle de l'urgence civile du tribunal judiciaire de Paris et de juge placé auprès du premier président de la Cour d'appel de Paris.

Il enseigne le droit public à Sciences Po et à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Il intervient régulièrement à l'École nationale de la Magistrature et dans d'autres établissements sur des questions relatives au droit de l'Union européenne, aux procédures d'urgence et au règlement amiable des différends.

M. Chapuis est titulaire d'une licence en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ainsi que d'un master en affaires publiques et en droit économique de Sciences Po.



Ngoc Thu Huong DINH

Juge à la Haute Cour populaire, Hô Chi Minh-Ville (Viet Nam)

Ngoc Thu Huong DINH est

juge à la Haute Cour populaire d'Hô Chi Minh-Ville depuis 2017. Au sein de la Haute Cour populaire, elle connaît de tous les types d'affaires, y compris pénales, civiles, économiques, sociales et administratives, notamment dans le cadre de procédures d'appel et de contrôle judiciaire.

La juge Dinh a précédemment siégé à la Cour populaire du district de Phu Nhuan, à la Cour populaire du district 3 et à la Cour populaire d'Hô Chi Minh-Ville. Elle travaille auprès des tribunaux depuis plus de 27 ans.

Elle a obtenu une licence en droit en 1995 et un master en droit en 2006 à la faculté de droit d'Hô Chi Minh-Ville. Parallèlement à son activité, elle est à la tête d'un conseil de gestion d'appartements et d'un groupe de femmes.



Olayinka FAJI

Juge à la Haute Cour fédérale du Nigéria, Lagos (Nigéria)

Olayinka Faji est le juge administratif de la Haute Cour fédérale du Nigéria (division judiciaire de Lagos). La Haute Cour fédérale est le tribunal ayant un ressort juridique exclusif en matière de propriété intellectuelle au Nigéria. En 21 ans de carrière, il a siégé dans six États de la fédération.

Son expérience couvre toute la gamme du droit commercial, ayant traité des affaires sur les aspects pénaux et civils du droit d'auteur et du droit des marques. Il intervient régulièrement lors de séminaires et de conférences sur la propriété intellectuelle et a participé à diverses formations sur la propriété intellectuelle au

Botswana, au Nigéria, en République de Corée et au Royaume-Uni.

M. Faji est membre de l'équipe d'experts qui travaille à l'élaboration d'un manuel de référence sur la propriété intellectuelle en Afrique à l'intention des juges en collaboration avec l'OMPI et le Ministère de la justice des États-Unis d'Amérique.



Moustafa Ahmed FARRAG HUSSEIN

Juge à la Cour d'appel du Tribunal économique d'Assiut, Assiut (Égypte)

M. Moustafa Ahmed Farrag est un juge d'appel du Tribunal économique d'Assiut et était auparavant président pour le deuxième circuit du Tribunal économique de Tanta en 2022. M. Farrag siège depuis 2010 dans divers tribunaux traitant de litiges civils, commerciaux, fiscaux, sociaux et de procédures collectives.

Avant de rejoindre la magistrature du siège, M. Farrag était procureur. Il a également exercé les fonctions d'arbitre et a travaillé au Bureau technique de la Direction de l'arbitrage et du contentieux international du Ministère de la justice.

Bénéficiaire de la bourse Chevening, M. Farrag est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Nottingham et de l'Académie arabe des sciences, de la technologie et du transport maritime.

Il est maître de conférences à temps partiel à l'Académie arabe des sciences, de la technologie et du transport maritime. Il a publié de nombreux ouvrages dont un livre intitulé *Human Rights Law* et un article intitulé "Revolution of the Egyptian Strategy towards the Encouragement of Investment".



# Luis Manuel FERRÃO

Juge d'appel à la retraite, division de la propriété intellectuelle, de la concurrence, de la réglementation et de la surveillance, Cour d'appel, Lisbonne (Portugal)

M. Luis Manuel Ferrão, juge d'appel à la retraite, a siégé à la division de la propriété intellectuelle, de la concurrence, de la réglementation et de la surveillance de la Cour d'appel de Lisbonne (compétence nationale) de 2022 à 2023.

Avant d'occuper cette fonction, de 2016 à 2022, M. Ferrão était juge au tribunal de propriété intellectuelle du Portugal, où il instruisait des procédures de validité et de contrefaçon en matière de brevets, de droit d'auteur et de marques, y compris des recours contre des décisions de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

M. Ferrão a siégé dans divers tribunaux du Portugal, dans des affaires civiles comme pénales. De 1987 à 2016, M. Ferrão a été nommé administrateur (juridique) auprès de la Commission européenne où il gérait divers dossiers portant sur la propriété intellectuelle, notamment les brevets, les marques, les concessions de licences, le droit d'auteur, l'application de la législation et l'accessibilité en ligne de l'information relevant du secteur public. De 1996 à 1999, M. Ferrão était membre de la Première chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.



Ángel GALGO PECO

Président de la Chambre n° 32, Cour d'appel de Madrid (Espagne)

Ángel Galgo Peco a exercé la fonction de président de la chambre n° 32, spécialisée dans les affaires de propriété intellectuelle et de droit de la concurrence de la cour d'appel de Madrid. Depuis 2018, il est également membre qualifié de la Grande Chambre de recours de l'Office européen des brevets (OEB). Il est magistrat depuis 1989.

M. Galgo Peco participe régulièrement en tant que conférencier aux activités organisées par l'OEB, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) et l'Office espagnol des brevets et des marques. Il a aussi régulièrement exercé les fonctions d'expert de l'Union européenne dans le cadre du projet IPkey de la Commission européenne (Chine, Amérique latine et Asie du Sud-Est) ainsi que d'expert de l'OMPI dans le cadre de programmes de formation judiciaire.



Dedar Singh GILL

Juge à la Haute Cour de la Cour suprême (Singapour)

M. Dedar Singh Gill a été nommé commissaire

judiciaire à la Cour suprême en août 2018 et juge à la Haute Cour en août 2020.

Avant sa nomination, il occupait le poste de directeur général du département de la propriété intellectuelle au sein du cabinet Drew & Napier. Il a plaidé devant la Haute Cour et la Cour d'appel pour le compte d'importantes sociétés clientes et s'est forgé une solide réputation pour son expertise et son expérience en droit de la propriété intellectuelle.

Il a été désigné par le président de la Cour suprême de Singapour pour diriger les affaires de propriété intellectuelle à la Haute Cour et mettre en œuvre les recommandations formulées par le Comité d'examen du cadre de règlement des litiges de propriété intellectuelle afin de réviser le système en vigueur en la matière à Singapour.



# Hugo Ramiro GÓMEZ

Juge à la Cour de justice de la Communauté andine, Quito (Équateur)

M. Hugo Ramiro Gómez Apac est juge à la Cour de justice de la Communauté andine, qu'il a présidée de 2016 à 2019. Auparavant, il a occupé plusieurs postes dans son pays natal, le Pérou, notamment celui de secrétaire technique de la Commission de la libre concurrence et du Tribunal de la défense de la concurrence, ainsi que de vice-président de la Commission de protection des consommateurs de l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle du Pérou.

Il a été directeur des affaires juridiques au Ministère de la justice et des droits de l'homme du Pérou et président du conseil d'administration de l'Agence péruvienne pour l'évaluation et l'application de la loi en matière d'environnement. Il a enseigné le droit dans plusieurs universités au Pérou.

M. Gómez a étudié le droit à l'Université nationale de San Marcos et est titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université des sciences appliquées du Pérou.



# Alfredo GUSMAN

Président de la Chambre fédérale civile et commerciale II, Cour d'appel nationale civile et commerciale, Buenos Aires (Argentine)

Le juge Alfredo Gusman est président de la Chambre fédérale civile et commerciale II de la Cour d'appel nationale civile et commerciale de Buenos Aires (Argentine). Il est également professeur en premier et deuxième cycle de droit constitutionnel et de droit administratif à l'Université de Buenos Aires.

M. Gusman est l'auteur de nombreux ouvrages et publications sur des thèmes couvrant notamment le droit constitutionnel, le droit administratif et le droit de la propriété intellectuelle. En 2018 et 2019, il a remporté le concours organisé par l'Association for Intellectual Property Rights (ASDIN) dans le cadre de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle pour ses travaux intitulés *Impact of* the D.N.U. 27/2018 on the challenge of administrative acts of the I.N.P.I. et Current patent litigation issues in Argentina, respectivement. Pour ses contributions judiciaires et doctrinales, M. Gusman a été déclaré "Éminente personnalité des sciences juridiques" par la loi 4490 de la ville autonome de Buenos Aires.

M. Gusman est titulaire d'un doctorat en droit de la University of the Argentine Social Museum.



**Fabian HOFFMANN** 

Juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne)

Le juge Hoffmann a été nommé à la Bundesgerichtshof (Cour fédérale de justice) en 2010. Il est membre de la dixième chambre civile (X. Zivilsenat) qui a notamment compétence pour traiter des litiges en matière de brevets. Auparavant, il était juge au Oberlandgesgericht (tribunal régional supérieur) et au Landgericht (tribunal régional) à Francfortsur-le-Main.

Avant sa nomination au sein de la magistrature, M. Hoffman était l'assistant d'avocats admis à la Cour fédérale de justice, rédigeant des mémoires sur des recours en matière de droit civil.

M. Hoffmann était également membre du Groupe d'experts de la Commission européenne sur la concession de licences et l'évaluation des brevets essentiels à des normes.

M. Hoffmann a étudié le droit à l'Université Johann-Wolfgang-Goethe de Francfort-sur-le-Main, où il est à présent maître de conférences enseignant le droit des brevets.



Mabel JANSEN-GROTEPASS

Ancienne juge, division locale de Gauteng, Haute Cour, Johannesburg (Afrique du Sud)

Mabel Jansen-Grotepass était juge permanente de la Cour de Gauteng Nord de 2013 à 2017, après avoir exercé les fonctions de juge à plusieurs reprises depuis 1998. Elle porte le titre d'avocate-conseil senior.

Mme Jansen-Grotepass a été admise au barreau de Pretoria en qualité d'avocate junior en 1984 et est devenue avocate senior en 1998. Elle s'est spécialisée dans la propriété intellectuelle, le

droit du divertissement et des médias, le droit commercial, le droit administratif, le droit constitutionnel et le droit de la médecine complémentaire.

Mme Jansen-Grotepass a été l'avocate de grandes sociétés internationales. Elle a été la première femme à devenir présidente du Conseil du barreau et a été vice-présidente du Conseil général du barreau de l'Afrique du Sud.

Mme Jansen-Grotepass est titulaire d'un baccalauréat spécialisé, d'une licence et d'une maîtrise en propriété intellectuelle et d'un certificat en fusions et acquisitions. C'est une arbitre agréée de l'Association des bourses des valeurs africaines (AFSA).



Carl JOSEFSSON

Président de la Chambre des recours de l'Office européen des brevets, Organisation européenne des brevets, Haar (Allemagne)

M. Josefsson est président de la Chambre de recours de l'Office européen des brevets depuis 2017. Avant d'occuper ce poste, il était juge d'appel principal et vice-président de la Cour d'appel de Svea et de la Cour d'appel des brevets et des marchés de Suède.

M. Josefsson a également une expérience en tant que membre du Comité consultatif de la Juridiction unifiée du brevet; directeur général des affaires juridiques au Ministère suédois de l'éducation; conseiller juridique et directeur adjoint de la division de la propriété intellectuelle et du droit des transports au sein du Ministère suédois de la justice. Il a également été président du Groupe "Propriété intellectuelle" (Brevets) du Conseil de l'Union européenne, Premier secrétaire de l'ambassade de Suède au Brésil et conseiller juridique de la division de la politique criminelle du Ministère suédois de la justice.

M. Josefsson a obtenu sa licence à l'Université de Stockholm et sa maîtrise en droit de l'Union européenne à la Johann Wolfgang Goethe-Universität.



**Rian KALDEN** 

Présidente de la deuxième chambre de la Cour d'appel de la juridiction unifiée du brevet (Luxembourg)

Mme Rian Kalden est la présidente de la deuxième chambre de la Cour d'appel de la juridiction unifiée du brevet. Jusqu'en 2023, elle était également juge principale à la Cour d'appel de La Haye (Pays-Bas).

En juillet 2018, Mme Kalden a été nommée juge à la Cour de justice du Benelux, devant laquelle sont formés les recours contre les décisions des offices des marques du Benelux. Elle a été nommée juge pour la première fois en 2002 au Tribunal de district de La Haye, où elle a exercé à la Chambre des brevets. Avant d'être nommée juge, elle a exercé au barreau d'Amsterdam.

Mme Kalden a obtenu son diplôme à l'Université de Leiden en 1989 et une maîtrise à l'Université de Londres en 1990. Elle intervient régulièrement lors de conférences nationales et internationales sur le droit des brevets et les questions connexes.



KIM Young Gi

Juge, Haute Cour de la propriété intellectuelle, Daejeon (République de Corée)

M. Young Gi Kim a été nommé juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle de la Corée en 2021. Au total, il a été juge pendant environ 17 ans. M. Kim a siégé en tant que juge stagiaire au tribunal de district des États-Unis d'Amérique pour le district Est du Texas. Il a également été directeur de la politique judiciaire au sein de l'Administration nationale des tribunaux pendant deux ans.

M. Kim est coauteur du livre *New U.S. Patent Law* et il est actuellement membre expert du Conseil présidentiel sur la propriété intellectuelle en Corée.

Il a étudié le droit à l'Université de Corée à Séoul (République de Corée) et a obtenu un master en droit (avec une spécialisation en propriété intellectuelle) à l'Université de Californie à Los Angeles.



Michael D. MANSON

Juge à la Cour fédérale, Ottawa (Canada)

M. Michael Manson a été nommé juge à la Cour

fédérale du Canada en 2012. Il est membre des comités chargés de la gestion des dossiers, de la formation et du greffe, et du comité exécutif de la Cour fédérale.

M. Manson a été admis au barreau de l'Ontario en 1984 et au barreau de la Colombie-Britannique en 1995. Il a exercé en tant que collaborateur et associé au sein du cabinet Smart & Biggar de 1984 à 2012. M. Manson a également été membre de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada et du Litigation Counsel of America, professeur adjoint à l'Université de Victoria et agent de marques et de brevets agréé.

M. Manson a étudié à l'Université McGill (bachelor; diplôme en pédagogie) et à l'Université de Colombie-Britannique (licence). En 2012, il a été désigné "Vancouver Intellectual Property Lawyer of the Year" (avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle de l'année de Vancouver – Best Lawyers), "Preeminent IP Litigation Lawyer in British Columbia" (avocat spécialiste des litiges de propriété intellectuelle en Colombie-Britannique – Benchmark Canada) et Canadian Outstanding IP Practitioner (praticien exceptionnel de la propriété intellectuelle au Canada – gestion de la propriété intellectuelle).



# Virginia MELGAR

Présidente de la cinquième chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, Alicante (Espagne)

Mme Melgar est présidente de la cinquième chambre de recours de l'EUIPO depuis 2020, après en avoir été membre.

Après son entrée dans la magistrature en 1982, Mme Melgar a été procureure de la République au Tribunal de grande instance de Versailles, magistrate à la division pénale du Ministère de la justice et experte nationale détachée au service juridique de la Commission européenne. Mme Melgar a occupé diverses fonctions au sein de l'EUIPO, notamment celles de juriste, de directrice adjointe du Département des affaires générales et des relations extérieures et d'examinatrice au sein du Département des marques. Elle a été directrice principale des affaires juridiques à l'Office européen des brevets de 2006 à 2011.

Mme Melgar est diplômée de l'Institut de criminologie de Paris, où elle a obtenu une licence en sciences criminelles en 1980.Elle a également obtenu une licence en droit de l'Université de Paris (Paris II Assas) en 1981. Mme Melgar exerce en outre en qualité de médiatrice agréée.



**MIZUNO Masanori** 

Juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon)

M. Mizuno a été nommé à la Haute Cour de la propriété intellectuelle en 2023.

M. Mizuno est devenu magistrat en 1998, puis il a traité des affaires civiles en tant que juge au Tribunal de district de Tokyo, à la Haute Cour de Fukuoka et dans d'autres tribunaux japonais. Il a travaillé pour la deuxième division Amérique du Nord du Ministère des affaires étrangères de 2002 à 2004, où il était chargé des questions économiques et de certains accords entre le Japon, les États-Unis d'Amérique et le Canada. Il a également travaillé pour l'Ambassade du Japon aux États-Unis d'Amérique de 2004 à 2006.

M. Mizuno est diplômé de l'Université de Tokyo depuis 1995. Il a étudié à la Southern Methodist University de Dallas en tant que membre invité en 2000.



Stephen MUBIRU

Juge à la Haute Cour de Kampala (Ouganda)

Le juge Stephen Mubiru a rejoint la Haute Cour de

l'Ouganda en 2016 et occupe actuellement le poste de chef de la division commerciale.

Il a commencé sa carrière professionnelle en 1992 en tant qu'assistant juridique dans un cabinet d'avocats privé à Kampala, dont il est par la suite devenu l'un des associés. En 2003, il a été nommé chargé de cours au Centre de développement du droit de Kampala, qui propose une formation de troisième cycle permettant aux avocats de s'inscrire au barreau de l'Ouganda. Il est ensuite devenu maître de conférences et chef du département de la recherche, de la réforme juridique et des publications, ainsi que chef du programme du barreau.

Le juge Mubiru est titulaire d'une licence en droit de l'Université Makerere et d'un master en droit de l'Université d'Utrecht, avec une spécialisation en droits de l'homme et justice pénale internationaux.



Rahmi MULYATI

Juge à la chambre civile de la Cour suprême, Jakarta (Indonésie)

Mme Rahmi Mulyati a été nommée juge de la chambre civile de la Cour suprême en 2020.

Mme Mulyati a commencé à travailler dans la magistrature en 1985 en tant que juge stagiaire au Tribunal de district de Bogor. En 1994, elle a été nommée juge de première instance au Tribunal de district de Padang Panjang. Mme Mulyati a ensuite été assistante du président de la Cour suprême et coordinatrice adjointe des juges de la Cour suprême. En 2006, elle a été transférée au Tribunal de district central de Jakarta en tant que juge commerciale chargée des affaires de propriété intellectuelle, de faillite et d'autres questions de droit commercial. Elle a ensuite été nommée juge à la Cour d'appel de la Haute Cour de Jakarta, puis responsable des affaires civiles spéciales à la Cour suprême.

Mme Mulyati est titulaire d'un bachelor en droit de l'Université Andalas, ainsi que d'un master et d'un doctorat en droit de l'Université Pelita Harapan.



# Arvind NARAYANAN

Professeur en sciences informatiques et directeur du Center for Information Technology Policy, Université de Princeton, New Jersey (États-Unis d'Amérique)

Arvind Narayanan est professeur en sciences informatiques à l'Université de Princeton et directeur du Center for Information Technology Policy. Il étudie l'impact des technologies numériques sur la société, en particulier l'intelligence artificielle.

Coauteur d'un manuel sur l'équité et l'apprentissage automatique, M. Narayanan coécrit actuellement un livre sur les supercheries autour de l'intelligence artificielle, qui précise les capacités et les limites de celle-ci. Il a dirigé le Princeton Web Transparency and Accountability Project, qui vise à mettre en évidence la manière dont les entreprises collectent et utilisent des données personnelles.

M. Narayanan a reçu le Presidential Early Career Award for Scientists and Engineers, deux fois le Privacy Enhancing Technologies Award et trois fois le Privacy Papers for Policy Makers Award.

Il est titulaire d'une licence et d'une maîtrise de l'Institut indien de technologie de Madras, ainsi que d'un doctorat en informatique de l'Université du Texas à Austin.



#### **Brad NEWBERG**

Administrateur des plaintes relatives au droit d'auteur, Commission des plaintes relatives au droit d'auteur, Bureau du droit d'auteur des États-Unis d'Amérique, Washington (États-Unis d'Amérique)

Brad Newberg est administrateur des plaintes relatives au droit d'auteur à la Commission des plaintes relatives au droit d'auteur, Bureau du droit d'auteur des États-Unis d'Amérique, Washington (États-Unis d'Amérique).

Avant de rejoindre la commission, M. Newberg dirigeait le service du droit d'auteur et des litiges chez McGuireWoods. Il a été l'avocat principal dans plus d'une centaine d'affaires relatives au droit d'auteur et a plaidé devant des juridictions fédérales de première instance et d'appel dans l'ensemble des États-Unis d'Amérique.

M. Newberg conseillait auparavant des clients sur des questions juridiques de pointe et il a traité de nombreuses questions en matière de transactions et de licences dans le domaine du droit d'auteur. En 2017, le National Law Journal lui a rendu hommage en le nommant "Intellectual Property Trailblazer" (pionnier de la propriété intellectuelle).

M. Newberg est titulaire d'un Juris Doctor de la faculté de droit de l'Université de Pennsylvanie, ainsi que d'une licence en économie de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Pennsylvanie et d'une licence de l'école de commerce Wharton.



Márcia Maria NUNES DE BARROS

Juge fédérale, treizième tribunal fédéral de Rio de Janeiro (Brésil)

Depuis 2001, Mme Márcia Maria Nunes de Barros est juge fédérale au treizième tribunal fédéral de Rio de Janeiro, spécialisé dans la sécurité sociale et la propriété intellectuelle.

Elle est coordinatrice de la Commission du droit de la propriété intellectuelle à l'École fédérale de la magistrature du tribunal fédéral de la deuxième région (EMARF). Elle est également professeur à l'EMARF, ainsi qu'à l'École nationale de formation et de perfectionnement des juges et à l'Université catholique pontificale de Rio de Janeiro où elle enseigne la propriété intellectuelle et le droit numérique. Elle y forme également des formateurs.

Mme Nunes de Barros est membre du Conseil technique pour l'amélioration et la recherche, l'édition et la communication du Conseil fédéral de la justice.

Elle est titulaire d'un master en politiques publiques, stratégies et développement, option innovation, propriété intellectuelle et développement, de l'Université de Rio de Janeiro.



Sawas PAPASAVVAS

Vice-président du Tribunal de l'Union européenne (Luxembourg)

M. Savvas S. Papasavvas a été nommé au Tribunal de l'UE en 2004. Élu par ses pairs, il a été président de chambre de 2010 à 2016. Depuis septembre 2019, il est vice-président du Tribunal (élu deux fois). Il est également membre du comité administratif de la Cour de justice de l'Union européenne.

Avant d'être nommé juge, M. Papasavvas a enseigné le droit constitutionnel et les droits de l'homme à l'Université de Chypre. Il est également membre fondateur de l'Institut de droit européen.

M. Papasavvas a étudié à la faculté de droit de l'Université d'Athènes. Il est également titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en droit public de l'Université de Paris II et d'un doctorat en droit de l'Université d'Aix-Marseille III.



Zane PĒTERSONE

Juge à la Cour suprême, Riga (Lettonie)

Mme Pētersone fait partie du Département des

affaires civiles de la Cour suprême de Lettonie. Tout au long de sa carrière judiciaire, elle a acquis de l'expérience dans tous les niveaux des tribunaux.

Mme Pētersone est l'auteure de plusieurs publications, dont son livre de 2013 *Civil Remedies for Infringements of Intellectual Property Rights.* Elle donne régulièrement des conférences dans différents domaines du droit, y compris le droit de la propriété intellectuelle, et participe à des groupes de rédaction, tels que le groupe de travail dirigé par le Ministère de la justice et chargé de rédiger la nouvelle loi lettone sur les marques pour la mise en œuvre de la Directive UE 2015/2436. Mme Pētersone représente la Lettonie au sein du Groupement européen des magistrats pour la médiation. Elle est également membre du Circle of European Trade Mark Judges.

Mme Pētersone est titulaire d'un doctorat (Dr. iur.) de l'Université de Lettonie et a participé à des formations en Lettonie et à l'étranger, notamment à des recherches sur le droit de la propriété intellectuelle à l'Université d'Oxford.



Jimmie V. REYNA

Juge à la Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique, Washington (États-Unis d'Amérique)

Jimmie V. Reyna a été nommé à la Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique en 2011.

M. Reyna participe activement à des projets pédagogiques et à des projets menés à titre gracieux dans le domaine du droit des brevets aux États-Unis d'Amérique. Il a reçu de nombreux prix et a été classé parmi les 100 personnalités latino-américaines les plus influentes du pays. En 2022, il a reçu la médaille Jefferson de la New Jersey Intellectual Property Law Association (NJIPLA) pour ses contributions exceptionnelles dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle.

Il est l'auteur de deux ouvrages, *Passport to North American Trade : Rules of Origin and Customs Procedures Under the NAFTA* (Shepards 1995), et *The GATT Uruguay Round, A Negotiating History : Services, 1986-1992* (Kluwer 1993), et de nombreux articles sur les questions de commerce international et de douane, ainsi que sur d'autres domaines du droit. Il a fondé le Hispanic National Bar Association Journal of Law and Policy, dont il a été corédacteur en chef.



Yolanda RÍOS LÓPEZ

Juge au premier tribunal de commerce, Barcelone (Espagne)

Mme Ríos López a été nommée juge au premier tribunal de commerce de Barcelone en 2012. Depuis 2014, elle dirige la section des brevets du tribunal de première instance des tribunaux de commerce de Barcelone, un projet pilote approuvé par le Conseil général de la magistrature espagnol.

Mme Ríos López est juge depuis 2003, spécialisée dans les questions commerciales pour le Conseil général de la magistrature espagnol depuis 2011. Elle a statué sur des procès relatifs à des brevets pharmaceutiques, chimiques ou mécaniques, en ce qui concerne la contrefaçon et la validité du titre. Elle participe régulièrement à des conférences sur le droit des brevets organisées par l'Office européen des brevets, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle et l'OMPI.

Mme Ríos López a publié des articles sur les injonctions préliminaires, les questions de procédure dans les affaires de brevets et les brevets essentiels.

Elle a obtenu sa licence en droit à l'Université Pompeu Farba de Barcelone.



# Mariana SEMINI-TUTULANI

Juge à la Cour constitutionnelle, Tirana (Albanie)

Mme Mariana Semini-Tutulani est juge à la Cour constitutionnelle d'Albanie depuis janvier 2023. Elle enseigne également à l'École de la magistrature, dont elle a été la directrice de 2009 à 2013.

Elle a écrit ou coécrit 23 manuels universitaires et monographies, dont Copyright in Albania (2012, 2008), ainsi que plus de 30 articles scientifiques. Elle porte le titre scientifique de professeur depuis 2009.

Mme Semini a suivi des études dans le cadre du programme Fullbright à la faculté de droit de Virginie (États-Unis d'Amérique), du programme TEMPUS à l'Université de Trente (Italie) et un projet de réforme de la justice internationale à Toronto (Canada).



#### Prathiba M. SINGH

Juge à la Haute Cour de Delhi, New Delhi (Inde)

Mme Prathiba Singh a été nommée juge permanente

de la Haute Cour de Delhi en 2017.

Elle a été admise au barreau en 1991 et plaide régulièrement devant la Cour suprême d'Inde, la Haute Cour de Delhi, le Tribunal de règlement des différends et de recours en matière de télécommunications, la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle et l'Office indien des brevets. Ses activités de conseil incluent la rationalisation des activités du Bureau du droit d'auteur (Amicus Curiae, Haute Cour de Delhi) et de l'examen des demandes de brevet (membre du Comité de haut niveau) et la fourniture de conseils aux commissions parlementaires sur les amendements législatifs relatifs à la propriété intellectuelle. Elle a notamment été récompensée par le prix "Best IP Lawyer" (meilleur avocat en propriété intellectuelle), le prix "Managing IP's Asia Women in Business Law" et le prix "30 Most Powerful Business Women in India" (les 30 femmes d'affaires les plus puissantes en Inde) en 2018.

Après l'obtention de sa licence en droit à la faculté de droit de l'Université de Bangalore, Mme Singh a reçu son diplôme de master (bourse ODASSS) de l'Université de Cambridge, où la bourse Prathiba M. Singh pour les étudiants en master a été créée en 2013. Elle fait partie du cercle des conseillers de Cambridge pour l'Inde.



# Heinrich F. VON LÜCKEN GAMARRA

Juge au vingt-sixième tribunal civil et commercial, Asunción (Paraguay)

M. Heinrich F. von Lücken Gamarra est juge civil et commercial à Asunción (Paraguay). Il a commencé sa carrière judiciaire en 2004. Avant de devenir juge, il a été défenseur public dans des affaires civiles, sociales et pénales.

M. von Lücken Gamarra est diplômé en droit avec mention de l'Université nationale d'Asunción. Il est titulaire d'un master en analyse juridique et d'un master en droit civil et commercial. M. von Lücken Gamarra est diplômé en propriété intellectuelle et spécialiste de la justice constitutionnelle et des sciences juridiques.



Albert J. ZERVAS

Juge administratif en matière de marques, Commission des audiences et recours en matière de marques, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, Alexandria (États-Unis d'Amérique)

Le juge Zervas est le principal juge administratif des marques au sein de la Commission des audiences et recours en matière de marques. Cette commission est un organe neutre qui fonctionne comme un tribunal pour les affaires relatives aux marques au sein de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO).

Avant de rejoindre l'USPTO, le juge Zervas a exercé dans des cabinets d'avocats à New York et à Washington, où il conseillait ses clients sur la protection de leurs droits de propriété intellectuelle, les accompagnait dans le cadre de litiges de propriété intellectuelle et traitait les demandes de brevet et d'enregistrement de marque. Le juge Zervas est intervenu dans de nombreux programmes sur la propriété intellectuelle organisés par des barreaux, des universités et des pouvoirs publics à travers le monde.

Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil et d'un diplôme de droit de l'Université de Virginie.



# **ZHANG Lingling**

Juge à la division de la propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême, Beijing (Chine)

Mme Zhang Lingling siège à la troisième division civile (division de la propriété intellectuelle) de la Cour populaire suprême de Chine, où elle est chargée des affaires en matière de brevets, de marques, de droit d'auteur, de concurrence déloyale et d'autres questions de propriété intellectuelle.

Elle s'occupe du règlement des litiges de propriété intellectuelle depuis 2007 et a statué sur plus d'un millier d'affaires dans ce domaine au cours de sa carrière. Plus de 10 de ces affaires ont été mentionnées dans des compilations telles que les 10 meilleures affaires nationales, 50 affaires typiques, et d'autres rapports annuels. Mme Zhang a publié plus de 70 articles universitaires dans des revues spécialisées, dont *Intellectual Property et People's Judicature*, ainsi que deux monographies personnelles.

Elle a obtenu un master en droit à l'Université de Pékin, un master en droit à l'Université de Hong Kong et un doctorat en droit à l'Université Renmin de Chine. Elle a effectué ses recherches postdoctorat à l'Académie chinoise des sciences sociales.



#### **ZHU Li**

Vice-président de la division de la propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême, Beijing (Chine)

Zhu Li a été nommé vice-président du Tribunal de la propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême de Chine en juin 2020. Avant d'occuper ce poste, il était juge principal à la première chambre collégiale du Tribunal de la propriété intellectuelle et parallèlement juge au tribunal de commerce international de la Cour populaire suprême de Chine.

De 2007 à 2018, il a siégé en tant que juge à la troisième chambre civile de la Cour populaire suprême de Chine. Il a été chargé de cours à l'Université de technologie chimique de Beijing de 2006 à 2007 et a publié plus de 40 articles en chinois et en anglais.

Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université de politique et de droit du sud-ouest de Chongqing, d'une maîtrise et d'un doctorat en droit de la propriété intellectuelle de l'Université de Beijing et d'un master en droit et en économie de la concurrence de l'Université George Mason aux États-Unis d'Amérique.

wipo.int